

ABONNEMENT ET RÉABONNEMENT

POUR LE BULLETIN PAROISSIAL DE CAUDAN - ANNÉE 2019 :

Avec le n° 432 du mois de **Janvier 2019** se terminera l'année en cours. Il est donc temps de s'abonner ou de se réabonner.

L'abonnement au Clocher n'a pas été revu depuis 10 ans mais, compte tenu de l'augmentation du prix du papier et des timbres, nous nous voyons dans l'obligation de relever, un tant soit peu, son coût.

Il passera donc à 15 € par distribution ou retrait direct, à 22 € par envoi postal, à 10 € par internet.

Surtout restez nos fidèles lecteurs. Nous avons trop besoin de votre soutien et de vos encouragements pour poursuivre la tâche ou plutôt ce service d'Église.

Une possibilité de soutien est laissée à l'appréciation de chacun. Par avance, nous vous remercions de cet effort supplémentaire qui est une marque de solidarité au sein de notre communauté paroissiale.

Rappel : L'abonnement annuel comprend 10 numéros de **Février 2019 à Janvier 2020**.

* Si vous recevez le bulletin par la personne qui le distribue sur votre quartier, c'est à elle que vous devez le régler de préférence.

* Si vous le recevez par la Poste, ou si vous vous abonnez pour la première fois, vous adressez votre règlement au presbytère.

Dans tous les cas, et pour permettre une meilleure gestion des modes de distribution, **vous devez joindre à votre règlement le formulaire d'inscription au verso dûment complété avant le 31 janvier 2019**.

✂-----

NOM et PRÉNOM (*en majuscules*) :

Adresse :

Code Postal : **Ville** :

Mode de distribution choisi : (*cochez la case correspondante*)

❖ **Par la Poste** 22 € Soutien de €

❖ **Par distributeur (trice)** 15 € Soutien de €

Nom du distributeur (trice) :

❖ **Par retrait direct**
à la sacristie ou au presbytère 15 € Soutien de €

❖ **Par mail** 10 € (*gratuit si joint à un abonnement papier*)

Votre adresse mail très lisible :

*Ci-joint mon règlement (chèque libellé à l'ordre de la **Paroisse de Caudan** ou espèces)*